

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KATZENTHAL**

SEANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

Placée sous la présidence de Madame Nathalie TANTET-LORANG, Maire.

Membres présents : Nathalie TANTET-LORANG, Dominique PERRET, Carine JACOBOWSKY, Jonathan ZIELINSKI, Marc HEITZ, Pascal DERAIS, Isabelle KLEE-COUTURIER, Claude BAUER

Absents excusés: Dominique STOECKLE, Michel WECK, Fabien HIRTZ, Michael PIAZZON

Absents non excusés : /

Procurations de vote : Dominique STOECKLE a donné procuration à Nathalie TANTET-LORANG, Michel WECK a donné procuration à Dominique PERRET, Michael PIAZZON a donné procuration à Marc HEITZ

Participe à la séance : Elodie CHEVALLIER, Secrétaire Générale de Mairie.

La convocation a été faite le 10 novembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 08 octobre 2025
- 3) Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Énergie d'Alsace
- 4) Demande de subvention au titre de la DETR 2026
- 5) Approbation de l'avenant n°1 au marché public de travaux de réfection du chemin rural Straengweg
- 6) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 7) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 8) Informations courantes
- 9) Divers

Vérification du quorum

Madame le Maire vérifie que le quorum est atteint.

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Pascal DERAIS est désigné secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 OCTOBRE 2025

Le PV de la séance du 08 octobre 2025 transmis aux élus par courriel le 24 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

3) APPROBATION DES STATUTS TERRITOIRE D'ENERGIE D'ALSACE

Vu les articles L. 5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu les arrêtés préfectoraux et inter-préfectoraux suivants :
→ Arrêté préfectoral n°973051 du 19 décembre 1997, portant création du Syndicat départemental d'Electricité du Haut-Rhin et les statuts annexés.
→ Arrêté préfectoral n°992887 du 12 novembre 1999, portant modification du périmètre par adhésion des communes de Courtavon, Geispitzen, Grentzingen et Réguisheim au 1er janvier 2000.
→ Arrêté préfectoral n°003205 du 6 novembre 2000, portant modification de la dénomination du Syndicat et des statuts pour l'extension à la compétence gaz.
→ Arrêté préfectoral n°2008-352-5 du 17 décembre 2008 portant adhésion de la Ville de Mulhouse au Syndicat le 1er janvier 2009.
→ Arrêté inter-préfectoral du 16 décembre 2015, portant adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat le 1er janvier 2016.
→ Arrêté inter-préfectoral du 30 juin 2016, portant adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat le 1er juillet 2016 et modifiant la dénomination du Syndicat en Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.
→ Arrêté inter-préfectoral du 12 décembre 2017, portant adhésion de la Ville de Hésingue le 1er janvier 2018.
→ Arrêté inter-préfectoral du 12 novembre 2019, portant modification des statuts modifiés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.
→ Arrêté inter-préfectoral du 23 mars 2022, portant modification des statuts et modifiant la dénomination du Syndicat en Territoire d'Energie Alsace.
→ Arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2023 portant adhésion de la communauté de communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim le 1er janvier 2024.
Vu la délibération du Comité Syndical n°2025/34 du 23 septembre 2025 approuvant le projet de nouveaux statuts et sollicitant l'avis des membres en application de l'article L. 5211-20 du CGCT ;

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts de Territoire d'Energie d'Alsace ;

Considérant la volonté de TEA de renforcer son action au profit de ses membres, notamment dans le domaine de la transition énergétique, et la nécessité de clarifier ses compétences et ses domaines d'intervention ;

Considérant la nécessité de modifier la gouvernance de TEA afin de tenir compte de l'évolution du nombre de ses membres, en augmentant le nombre de représentants à l'assemblée délibérante à 50 membres et en modifiant le mode de fonctionnement des suppléants

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- *D'émettre un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approvés par le Comité Syndical du 23 septembre 2025;*
- *de demander à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les statuts de Territoire d'Energie d'Alsace.*
- *de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

ADOpte À L'UNANIMITÉ

4) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2026

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commission voirie s'est rassemblée le 15 octobre 2025. La commune envisage la réalisation de travaux de réfection en dalles alvéolaires du carrefour des chemins ruraux Kranztalweg, Unterer Neubergweg et Mittlerer Neubergweg.

Le montant global de l'opération envisagée est estimé à 52 235,10 € HT, auquel s'ajoutent 850 € HT de frais de reconstitution de limite du chemin.

L'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026 (DETR) sera sollicité afin d'accompagner financièrement la commune de Katzenthal. Il est proposé au conseil municipal d'approuver le lancement de cette opération de réfection de chemin rural et d'autoriser Mme La Maire à solliciter les subventions correspondantes

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- *de réaliser les travaux de réfection du carrefour des chemins ruraux Kranztalweg, Unterer Neubergweg et Mittlerer Neubergweg, pour un montant estimé à 53 085,10 € HT,*
- *de prévoir les crédits nécessaires sur le budget 2026 ;*
- *d'autoriser Mme le maire à solliciter auprès de Monsieur le préfet du Haut-Rhin, une subvention pour ces travaux au titre de la DETR 2026 et plus généralement tout autres partenaires institutionnels publics ou privés susceptibles de verser des subventions et à établir les dossiers correspondants ;*
- *d'approuver les modalités de financement suivantes pour ce projet :*

* DETR (40%) soit 21 234,04 €

* Fonds propres (60%) soit 31 851,06 €

- *d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération,*
- *de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

ADOpte À L'UNANIMITÉ

5) APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REFLECTION DU CHEMIN RURAL STRAENGWEG

Durant les travaux de réfection du chemin rural, pour résoudre un problème d'emprise foncière restreinte et pour rendre circulable la noue, il est nécessaire de mettre en place des dalles alvéolaires béton sur les 124.6 m² de la tranchée :

- mise en place de dalles alvéolaires béton sur 124.6 m² de la tranchée : + 6 240,00 € HT
- calage des dalles en rive : + 624,00 € HT

Initialement prévu en stabilisé, la commune souhaite des trottoirs en enrobé manuel

- fourniture et mise en œuvre manuelle d'enrobés : + 4 445,00 € HT

Des moins-values viennent en déductions de ces travaux supplémentaires :

- réduction des surfaces en enrobés : - 1 914,43 € HT

Le montant total de l'avenant s'établit donc à

→ montant initial du Marché : 91 385,61 € HT

→ montant de la modification de Marché n°1 : + 9 394,57 € HT

→ Total définitif du Marché : 100 780,10 € HT soit 120 936,12 € TTC

Soit +10,28 % par rapport au montant initial du marché.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- d'approuver cet avenant

- d'autoriser le Maire à signer ce document

- de charger le Maire ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6) EXAMEN DE DEMANDES DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Aucune demande de droit de préemption urbain n'a été déposée en mairie.

7) INFORMATIONS RELATIVES AUX DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Néant

8) INFORMATIONS COURANTES

*** Assemblée générale du périscolaire Cadet-Roussel du 09 octobre 2025 (Marc Heitz)**

-En septembre 2024 : 134 familles sont inscrites soit 145 enfants dont 19 enfants de Katzenthal

-En septembre 2025 : 132 enfants sont inscrits dont 19 de Katzenthal

-En 2024, augmentation des subventions de la CAF qui permettent de dégager un résultat de 70 610 €, prévisions de résultats pour 2025 de 36 000 €

-prochaine AG extraordinaire le mardi 25 novembre pour le renouvellement du bureau avec une co-présidence

*** COPIL Convention Territoire Global du 13 novembre 2025 (Marc HEITZ)**

- bilan des actions menées en présence de la caisse d'allocations familiales (CAF68) qui subventionne les actions à destination des familles

-présentation de la démarche CTG pour 2023-2027 et présentation du dispositif Espaces de Vie Sociale (EVS) par la CAF pour soutenir financièrement les Centres Sociaux ou EVS sur le territoire

-Définition des axes stratégiques et plan d'actions des services jeunesse, petite enfance, mobilité

*** Conseil d'Administration Office du Tourisme du 15 octobre 2025 (Pascal DERAIS)**

-Bilan des animations Col Attitude, Tournée des Terroirs, Apéro d'Accueil sur juillet/aout

-Point sur la délégation de service public domaine Alpin du Lac Blanc

-information sur la mise à jour du site internet de OT avec un chatbot sur le site dédié au Lac Blanc

-changement de cabinet comptable

-budget prévisionnel

*** Commission communale voirie du 15 octobre 2025 (Nathalie TANTET-LORANG)**

-détermination des prochains travaux de voirie éligibles à la subvention DETR

***Atelier Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges du 29 octobre 2025 (Pascal DERAIS)**
Ateliers pour la mise à jour de la charte du PNR 2027-2042

*** Conseil de l'école du 04 novembre 2025 (Marc Heitz)**

- 168 élèves inscrits pour l'année scolaire 2025/2026 dont 22 élèves de Katzenthal
- Effectif moyen par classe est de 21 à 22 élèves
- Rappel du projet de l'école
- Bilan de l'association des parents d'élèves
- Retour sur le café des parents

*** Réception des réseaux AFUL Hinterdorfmatten du 13 novembre 2025 (Dominique PERRET)**
-réception des réseaux eau potable, eau pluviale et l'assainissement sur place

*** Travaux de réfection du chemin rural Straengweg (Dominique PERRET)**

-Les travaux sont en cours, passage de la niveleuse prévue le jeudi 20 novembre et pose des enrobés le lundi 24 novembre 2025

9) DIVERS

*** Calendriers des cérémonies et manifestations à venir :**

- 04/12/25 : Conseil communautaire à Katzenthal
- 07/12/25 : Concert à l'église
- 12/01/26 : Cérémonie des vœux
- 13/01/25 : Pot de départ de l'agent communal accompagnatrice en bus scolaire
- 25/01/26 : Fête des Ainés

*** Prochains Conseils Municipaux et Commissions communales :**

- Mercredi 17 décembre 2025 : Séance ordinaire du conseil municipal à 20h

Plus aucun conseiller ne souhaitant prendre la parole, Madame le Maire lève la séance à 21 h 20.

**Tableau des Signatures pour l'Approbation du Procès-verbal
de la Commune KATZENTHAL**

Séance ordinaire du 19 novembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 08 octobre 2025
- 3) Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Énergie d'Alsace
- 4) Demande de subvention au titre de la DETR 2026
- 5) Approbation de l'avenant n°1 au marché public de travaux de réfection du chemin rural Straengweg
- 6) Examen de demandes de droit de préemption urbain
- 7) Informations relatives aux décisions prises par délégation
- 8) Informations courantes
- 9) Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
TANTET-LORANG Nathalie	Maire		
PERRET Dominique	Adjoint		
STOECKLE Dominique	Adjointe	Excusée	Procuration à TANTET-LORANG Nathalie
WECK Michel	Adjoint	Excusé	Procuration à PERRET Dominique
BAUER Claude	Conseiller		
DERAIS Pascal	Conseiller		
HEITZ Marc	Conseiller		
HIRTZ Fabien	Conseiller	Excusé	
JACOBOWSKY Carine	Conseillère		
KLEE-COUTURIER Isabelle	Conseillère		
PIAZZON Michael	Conseiller	Excusé	Procuration à HEITZ Marc
ZIELINSKI Jonathan	Conseiller		